

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 24 janvier 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

M. Le Président
Avenue Frédéric Mistral
ex Chemin de la Boucheyronne
84400 APT
Tél : 04 90 04 49 70 - Fax : 04 90 04 49 71

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau ;

Objet Location et entretien des vêtements de travail pour les agents du service Eau et Assainissement de la CCPAL

Référence 19AS-AEP-0010-O

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Forme Les variantes sont acceptées

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Prix
40 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres Remise des offres le **28/02/19 à 11h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
M. le Président
Maison du Pays d'Apt
Chemin de la Boucheyronne

84400 APT

Tél : 04 90 04 49 70 - Fax : 04 90 04 49 71

contact@paysapt-luberon.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010 30941

30000 NÎMES Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Envoi le 24/01/19 à la publication